

**Nom du projet :** Parachèvement de la Route verte sur le territoire de la MRC de Roussillon

**Localisation :** Le sentier cyclable sera construit dans une emprise ferroviaire abandonnée sur une distance de 17 km. Le projet débute à la limite de la municipalité de Sainte-Martine et de la Ville de Mercier. Le projet se prolonge à Mercier, Saint-Isidore et Saint-Constant et se termine au sud de l'autoroute de l'Acier (A-30), au niveau de la rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

**Budget du projet :** 6 952 300 \$

**Aide financière :** 4 634 900 \$

**Description du projet :**

Le projet consiste à réaliser le principal tronçon manquant de la Route verte en Montérégie, une piste cyclable régionale, qui traverse les municipalités de Mercier, de Saint-Isidore et de Saint-Constant.

Le projet prévoit également le réaménagement de deux anciens ponts ferroviaires par la mise en place de tabliers et de garde-corps. Le long de l'emprise ferroviaire, des ponceaux seront remplacés. Des clôtures seront installées aux abords des cours d'eau pour sécuriser la piste. Le projet prévoit des traverses de route, la signalisation, le marquage de la chaussée et des barrières d'accès aux intersections avec le réseau routier.

Comme l'ancienne emprise ferroviaire est actuellement utilisée par certains agriculteurs, la MRC prévoit mettre en place des mesures de mitigation qui permettront aux producteurs de poursuivre leurs activités (nouvelles traverses qui permettront de franchir la piste, construction de chemins en parallèle qui assureront le maintien d'une voie de circulation entre les champs de certains producteurs, etc.).

